



SOFILOR

EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - AUDIT

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE & COMPTABLE LORRAINE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE • SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

LES CONSTRUCTEURS DU BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS au capital de 360 000 Euros

R.C.S. Epinal 775 717 960

FR 237 757 179 60

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de l'Est



19, Avenue de la Fontenelle

88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Tél. 03 29 56 11 36

e-mail : audit@sofilor.net

35, Avenue Foch

54000 NANCY

Tél. 03 29 56 11 36

e-mail : nancy@sofilor.net

49, rue Jules Ferry

88110 RAON-L'ETAPE

Tél. 03 29 41 86 34

e-mail : audit.raon@sofilor.net



Commissaires aux Comptes : Sébastien Laburthe / Alexandre Koller / Sylvain Pommier / Mélanie Grzesiak

groupe-sofilor.fr

LES CONSTRUCTEURS DU BOIS

Société Anonyme

18 rue Pasquier
75008 PARIS

RCS : PARIS 533 622 775

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société LES CONSTRUCTEURS DU BOIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LES CONSTRUCTEURS DU BOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société valorise ses encours concernant les projets en cours de développement n'ayant encore fait l'objet d'aucune facturation selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables, Stocks et en cours » de l'annexe. Ces valorisations sont dépendantes du prix global du projet.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations de la valorisation de ces encours, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les valorisations des encours des périodes précédentes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables, Stocks et en cours » de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Dié des Vosges, le 22 mai 2026

SAS SOFILOR
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	14 560	14 362	197	3 182
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	77 866		77 866	77 866
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	8 286	6 509	1 777	3 205
	Autres immobilisations corporelles	138 716	73 258	65 458	76 805
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)					
Participations	601 439	1 000	600 439	598 459	
Créances rattachées à des participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	90 948		90 948	73 246	
Total de l'actif immobilisé (III)	931 815	95 129	836 686	832 763	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	3 914 735	13 500	3 901 235	2 401 874
	En-cours de production	3 443 084		3 443 084	2 953 542
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 997		3 997	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 541 952	50 335	3 491 616	4 189 930
	Autres créances	5 589 727		5 589 727	8 266 719
	Charges constatées d'avance	78 454		78 454	292 050
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
Autres titres	4 250		4 250	4 250	
Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités	599 563		599 563	912 192	
Total de l'actif circulant (IV)	17 175 761	63 835	17 111 926	19 020 557	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	18 107 576	158 964	17 948 611	19 853 320	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an



7 770 133

12 799 034

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 028 571)	1 028 571	1 028 571
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 428	11 428
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 080 000	3 246 114
	Report à nouveau	1 569	6
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	69 573	835 449	
Subventions d'investissement	6 129	7 401	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	5 201 270	5 132 969
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 010 647	5 450 244
	Emprunts et dettes financières divers (2)	4 489 838	6 950 958
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 385 504	1 780 266
	Dettes fiscales et sociales	532 609	532 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 980	990
	Autres dettes	1 326 764	5 358
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	12 747 341	14 720 350
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	17 948 611	19 853 320
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		10 622 441	6 798 861
(2) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		12 mois	
		12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		3 615
	Production vendue	9 681 598	8 041 516
	Montant net du chiffre d'affaires	9 681 598	8 045 132
	Production stockée		465 174
	Production immobilisée		
	Subventions		82 901
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		19 577
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		1 165
Total des produits d'exploitation		10 191 063	8 613 948
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		109 749
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 040 123	4 689 891
	Variation de stocks	(1 499 361)	2 106 794
	Autres achats et charges externes (1)	1 198 391	1 344 457
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 459	6 184
	Salaires	169 696	212 823
	Cotisations sociales	51 753	56 126
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 339	24 471
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges		190	
Total des charges d'exploitation		9 099 405	8 440 935
RES ULTAT D'EXPLOITATION		1 091 658	173 014
(1) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier		40 133	40 133
- Redevances de crédit-bail immobilier			



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 091 658	173 014
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	1 074 992 5 032 149 799	1 701 099
	Total des produits financiers	1 229 822	1 701 099
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	2 083 361	759 163
	Total des charges financières	2 083 361	759 163
RESULTAT FINANCIER		(853 538)	941 937
RESULTAT COURANT avant impôts		238 120	1 114 951
	Produits exceptionnels	3 351	12 921
	Charges exceptionnelles	149 799	18 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(146 449)	(5 779)
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	22 098	273 723
	Total des produits	11 424 236	10 327 968
	Total des charges	11 354 663	9 492 519
BENEFICE OU PERTE		69 573	835 449
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 948 611** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 424 236** euros et un total **charges** de **11 354 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **69 573** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC 2022-06 précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
671800 autres charges exceptionnelles	678000 autres charges exceptionnelles	149 799
671250 Pénalités et amendes	658200 Pénalités et amendes	956.54
791000 Transferts de charges d'exploitation	758201 Remboursement d'assurances sinistre	12 997.67
791000 Avantage en nature	649100 Remboursement charges de personnel	4 667.76
791400 Transfert s/excédent brut exploitation	649100 Remboursement charges de personnel	6 083.30
777000 Q/P subventions virées au résultat	747000 Q/P subventions virées au résultat	1 272.30

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles".
- Reclassement liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste "Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions", rattaché au résultat d'exploitation.

L'impact de ce changement de méthode n'est pas significatif au regard des montants retraités.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières premières et marchandises sont valorisées à leur coût d'acquisition, incluant le prix d'achat ainsi que les frais accessoires. Elles correspondent principalement aux dépenses engagées (terrains, honoraires, factures de sous-traitance, etc.) n'ayant pas encore donné lieu à facturation.

Les encours concernent les projets en cours de développement n'ayant encore fait l'objet d'aucune facturation. Ils sont valorisés selon leur degré d'avancement, en intégrant la quote-part de marge moyenne correspondant au savoir-faire de LCB. Le taux d'avancement est déterminé en fonction des différentes phases physiques du projet avant sa mise en commercialisation (étude financière, dépôt ou obtention du permis de construire, pré-commercialisation, communication, etc.). À chaque étape, un pourcentage progressif du prix global du projet est appliqué pour déterminer le montant des encours, le cumul de ces taux ne pouvant excéder 3,60 % du prix de vente estimé.

Le degré d'avancement est apprécié par la direction sur la base d'éléments objectifs et factuels. Les montants retenus pour chaque projet sont établis à partir des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Seuls les projets présentant une probabilité élevée d'aboutissement sont pris en compte. Néanmoins, ces estimations demeurent susceptibles d'évoluer, à la hausse comme à la baisse, en fonction de l'avancement et des conditions de réalisation des opérations.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute excède la valeur nette de réalisation, déterminée par référence au cours du jour ou à la valeur estimée de réalisation, nette des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits marquants de l'exercice

Les nouveaux programmes sont portés par des structures annexes SCCV "Société civile de construction vente" détenues majoritairement par LCB.

Du fait de la transparence fiscale de celles-ci, les résultats réalisés sont constatés en produits financiers.



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322 064	498 889	(176 825)	-35,44
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 851	241 757	244 094	100,97
Dettes fiscales et sociales		7 407	(7 407)	-100,00
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	13 266		13 266	
TOTAL	821 181	748 053	73 128	9,78



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 807 384	2 978 879	(1 171 495)	-39,33
Autres créances		34 000	(34 000)	-100,00
TOTAL	1 807 384	3 012 879	(1 205 495)	-40,01



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	78 454	292 050	(213 595)	-73,14
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	78 454	292 050	(213 595)	-73,14



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				



Etat de l'actif immobilisé

Etat exprimé en euros	Déb d'exercice	Augmentations		Diminutions		31/12/2025
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p. à p.	Cessions - H.S.	
Frais d'étab. rech. & développ.						
Autres immobilisations incorporelles	14 560					14 560
Avances et acomptes						
TOTAL IMMO. INCORPOR.	14 560					14 560
Terrains						
Aménagements fonciers						
Amélioration du fonds						
Constructions						
Instal. technique matériel et outil.	8 286					8 286
Autres immobilisations corporelles	131 136		7 579			138 716
Animaux reproducteurs						
Animaux de service						
Plantations pérennes et aut. végé.						
Immo. corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMO. CORPORELLES	139 423		7 579			147 002
Participations et Créances rat.	749 258		5 940		153 759	601 439
Prêts						
Autres immo. financières	2 984		17 798		95	20 687
TOTAL IMMO. FINANCIERES	752 242		23 738		153 854	622 126
TOTAL GENERAL	906 224		31 317		153 854	783 687



Etat des amortissements

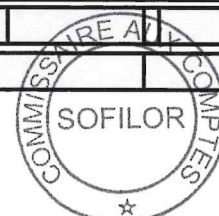
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Etat exprimé en euros

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Frais d'établissement et de recherche & développement				
Fonds agricole				
Autres immobilisations incorporelles	11 378	2 985		14 362
TOTAL	11 378	2 985		14 362
Terrains				
Aménagements fonciers				
Constructions				
Instal. technique matériel et outillage	5 081	1 428		6 509
Autres immobilisations corporelles	54 331	18 926		73 258
Animaux reproducteurs				
Animaux de service				
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés				
TOTAL	59 412	20 354		79 767
TOTAL GENERAL	70 790	23 339		94 129

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionne	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionne	
Frais d'établissement et rech. & dévelop.							
Fonds agricole							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Aménagements fonciers							
Constructions							
Instal. technique matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Animaux reproducteurs							
Animaux de service							
Plantations pérennes							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Participations et Créances rattachées	601 439		601 439
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20 687		20 687
	Clients douteux ou litigieux	38 865		38 865
	Autres créances clients	3 503 087	3 503 087	
	Personnel et comptes rattachés			
	Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux			
	Etat taxe sur la valeur ajoutée	707 504	707 504	
	Collectivité Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés	3 762 815	3 762 815	
	Débiteurs divers	1 119 408	1 119 408	
	Charges constatées d'avance	78 454	78 454	
TOTAL DES CREANCES		9 832 258	9 171 268	660 990
Renvois :	- Prêts accordés exercice			
dont	- Remboursement obtenus exercice			

		Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
ETAT DES DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes Etablissements de crédit :				
	- à 1 an maximum à l'origine	505 293	505 293		
	- à plus de 1 an à l'origine	3 505 354	2 868 697	636 657	
	Emprunts et dettes financières divers	2 124 900		2 124 900	
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 385 504	2 385 504		
	Personnel et comptes rattachés	7 231	7 231		
	Mutualiste sociale agr. et autres org. sociaux	13 443	13 443		
	Etat taxe sur la valeur ajoutée	511 480	511 480		
	Autres impôts, taxes et assimilés	454	454		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 980	1 980		
	Groupe et associés	2 364 938	2 364 938		
Autres dettes	1 326 764	1 326 764			
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		12 747 341	9 985 784	2 761 557	
Renvois :	- Emprunts souscrits en cours exercice	1 440 000			
	- Emprunts remboursés en cours exercice	5 485 764			



Provisions inscrites au bilan

Etat exprimé en euros

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Provisions pour investissements				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions règlementées				
Provisions pour stocks de vaches laitières				
TOTAL REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de changes				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. & fisc. et congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL RISQUES ET CHARGES				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières	150 799		149 799	1 000
Sur stocks et en cours	13 500			13 500
Sur comptes clients	50 335			50 335
Autres pour dépréciation				
TOTAL DEPRECIATION	214 634		149 799	64 835
TOTAL GENERAL	214 634		149 799	64 835
Dont dotations et reprises			149 799	
· d'exploitation				
· financières				
· exceptionnelles				



Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	4 285 714,00	0,2400	1 028 571,36
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	4 285 714,00	0,2400	1 028 571,36



Flux de trésorerie

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024	
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net	69 573	835 449	
	<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité</i>			
	+ Amortissements, dépréciations et provisions	624 778	24 471	
	- Reprises sur amortissements et provisions	(751 238)		
	- Produits de cession éléments de l'actif			
	+ Valeur nette comptable des éléments cédés			
	- Quote part de subventions d'investissements virée au compte de résultat	(1 272)	(1 272)	
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(58 159)	858 648	
	<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les créances d'exploitation (valeurs brutes)</i>			
	+/- Variation des stocks	(1 988 903)	1 641 621	
+/- Variation des créances clients	698 314	(847 116)		
+/- Variation des autres créances d'exploitation	2 886 591	(5 434 763)		
+/- Variation des dettes fournisseurs	605 238	(651 220)		
+/- Variation des autres dettes d'exploitation	1 321 480	(1 101 086)		
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		3 464 561	(5 533 916)	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Cessions immobilisations incorporelles et corporelles			
	+ Cessions/réductions immobilisations financières	149 894		
	- Acquisitions immobilisations incorporelles		(7 500)	
	- Acquisitions immobilisations corporelles	(7 579)	(11 861)	
	- Acquisitions immobilisations financières	(20 768)	(321 490)	
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>				
+/- Variation des dettes fournisseurs sur immobilisations	1 980	990		
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		123 527	(339 861)	
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ¹		999 999	
	- Réduction de capital			
	- Distributions mises en paiement			
	+ Augmentation des dettes financières (A)	3 133 248	9 095 734	
	- Remboursement des dettes financières (A)	(6 379 328)	(5 042 841)	
	+ Avances reçues des tiers			
	- Avances remboursées aux tiers			
<i>Incidence des décalages de trésorerie sur les opérations de financement</i>				
- Variation du capital souscrit non appelé				
- Variation du capital souscrit appelé non versé				
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		(3 246 080)	5 052 892	
TRESORERIE	Trésorerie d'ouverture	(243 488)	577 397	
	Trésorerie de clôture	98 520	(243 488)	
	VARIATION DE LA TRESORERIE	342 008	(820 885)	
		(1 272)	(1 272)	

¹dont subventions d'investissement reçues

(A) Y compris les comptes courants d'associés



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
SOFILOR							
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	5 960	5 800	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 960	5 800	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

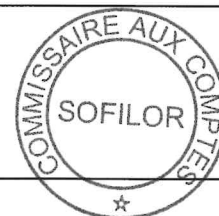
Etat exprimé en euros	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations		601 439		
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		333 228		
Autres créances		4 855 344		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		288 750		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		3 677 419		



Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	40 000	40 000	40 000	1 028 571	1 028 571
	Nombre d'actions ordinaires	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 285 714	4 285 714
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	8 053 364	9 515 230	5 644 605	8 045 132	9 681 598
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	830 936	649 962	1 259 566	1 133 643	(34 789)
	Impôts sur les bénéfices	216 501	123 864	311 784	273 723	22 098
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	612 469	382 404	936 159	835 449	69 573
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions					
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale	62 424	154 911	198 870	212 823	169 696
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	20 264	50 753	51 701	56 126	51 753



Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

ECOCITY 10	694	99,00	(306)
PAYSAGES	232 711	99,00	(33 437)
C'SOLUTIONS	213 005	90,00	64 002
LCB IMMO	(1 767)	95,00	(10 576)
LCB TECHNIQUE	500 849	99,00	218 865
ECOCITY 1	(680 880)	99,00	(681 880)
ECOCITY 2	380	99,00	(620)
ECOCITY 3	(260 205)	99,00	(261 205)
ECOCITY 4	380	99,00	(620)
ECOCITY 5	(379 797)	99,00	(380 797)
ECOCITY 6	283 092	99,00	282 092
ECOCITY 7	461 874	99,00	460 874
ECOCITY 8	343 885	99,00	342 885
ECOCITY 9	11	99,00	(989)
ECOCITY 11	709	99,00	(291)

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

